

Conférences bretonnes de la souveraineté alimentaire

Trame de contribution GT Ruminants

Cette trame de contribution régionale a pour objectif de constituer une restitution opérationnelle des travaux et de collecter de manière homogène les informations au niveau régional.

Elle se décline en trois parties, une première partie sur les objectifs régionaux, dont une première ébauche pourrait être présentée dès la première session plénière, une seconde partie relative à l'identification de projets, et une troisième partie sur les conditions de réussite.

Dans les encadrés en bleu apparaissent des propositions issues des contributions restituées hors GT. Elles apportent des compléments aux travaux et aux conclusions des GT.

I. Objectifs régionaux de contribution à la souveraineté agricole et alimentaire nationale à horizon 10 ans

1. Situation actuelle et tendances (*cette première partie correspond à des données existantes qui pourraient être livrées au GT au début de ses travaux*) :

- forces et faiblesses de la filière régionale
- projection à 10 ans en l'absence d'action

Cf diaporama GT 1

2. Ambitions de production agricole et agroalimentaire en région Bretagne à horizon 10 ans

2.1 Éléments à intégrer pour cadrer le champ des possibles

La Bretagne dispose des atouts pour répondre à cet enjeu de souveraineté alimentaire pour les filières ruminants (et plus globalement d'élevage): l'écosystème amont et aval est présent dans toute la région. Il est nécessaire de préserver voire renforcer cet écosystème dans les territoires où il se dégrade.

En lait, nous avons vu en 2024/2025 que, lorsque les conditions sont réunies (bon niveau de rentabilité de la production laitière), il est possible d'augmenter la production alors que le nombre de têtes a diminué. Avec un objectif de maintien de cheptel, il sera tout à fait possible d'accroître les volumes à l'horizon 2035, via l'augmentation de la production laitière par vache, et la robotisation notamment. Par ailleurs, la Bretagne possède une multiplicité de systèmes, qui peuvent tous être compétitifs. Cette coexistence des systèmes permet de répondre à la fois aux attentes des consommateurs (bio et conventionnel) et aux objectifs en termes de souveraineté.

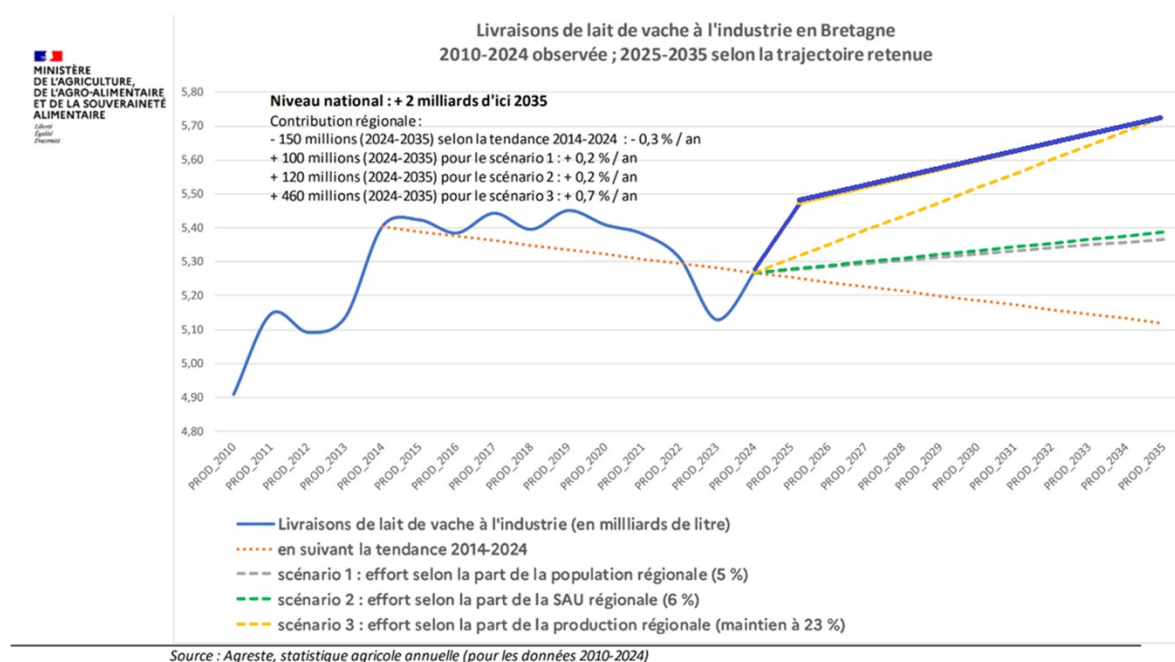
En viande, l'objectif de croissance est possible seulement si le cheptel allaitant est maintenu et si les veaux sont engraisés dans la région, et non exportés. Avec le prix actuel de la viande bovine, les systèmes engraisseurs sont rentables. Par ailleurs, les animaux sont de plus en plus productifs. Le développement de la contractualisation pourrait apporter des garanties aux éleveurs de la filière. L'engraissement demande des financements de trésorerie importants (coût des fourrages, etc.).

2.2. Résultats attendus

Lait : Objectif : 5,7 Mds de litres en Bretagne, soit +0,4 %/an

Cet objectif correspond à une hausse de 240 millions de litres relativement à la collecte bretonne de 2025. Cet objectif ne pourra être assuré que si le cheptel de vaches laitières est maintenu à 640 000 têtes. Le maintien du cheptel permettra en effet l'atteinte de cet objectif de production tout en conservant une diversité de systèmes. Le litrage moyen par vache laitière serait ainsi de 8 900 litres, contre 8 415 litres en 2025.

Cette moyenne est le reflet d'une moyenne proportionnée entre les systèmes robotisés qui représenteraient autour de la moitié des élevages, les élevages herbagers (autour de 15%) et les systèmes intermédiaires. Les élevages en agriculture biologiques seraient stables.



Contribution Interbio Bretagne : objectif d'avoir 15 % du cheptel bovin laitier en bio. Pour information, en 2025, 9,5 % du cheptel bovin laitier est conduit en bio ou en conversion (source : Agence bio)

Viande bovine : Objectif 145 000 tec en Bretagne soit +0,3 %/an

Un objectif de + 5 000 tec à l'horizon 2035 est atteignable sous certaines conditions. En premier lieu, le maintien du cheptel allaitant, de même que le maintien du cheptel laitier. En 2025, 50 000 veaux bretons sont exportés hors France principalement vers l'Espagne. Une baisse des exportations des veaux laitiers bretons est envisageable si les prix de la viande bovine restent à des niveaux élevés, permettant le développement d'une filière engraissement en Bretagne. Ce développement sera favorisé par les atouts climatiques de la Bretagne dans un contexte de réchauffement climatique. Ainsi la production bretonne peut réaliser un objectif de +5 000 broutards engraisés/an à l'horizon 2035 et 16 000 veaux laitiers engraisés/an à l'horizon 2035. En prenant en compte le recul du cheptel laitier entre 2025 et mai 2026, et la croissance des vaches allaitantes via le levier génétique, voici ci-dessous le détail de l'évolution de la production de viande bovine par catégorie. La Bretagne conserve ainsi sa part dans la croissance de production définie au niveau national, sauf sur l'engraissement des veaux laitiers, pour lequel il existe une réelle opportunité de développement en Bretagne, compte-tenu du cheptel, des outils déjà existants et des conditions agro-climatiques favorables. Sur les veaux laitiers engraisés, la Bretagne participerait ainsi à hauteur de 80 % de la croissance visée au niveau national.

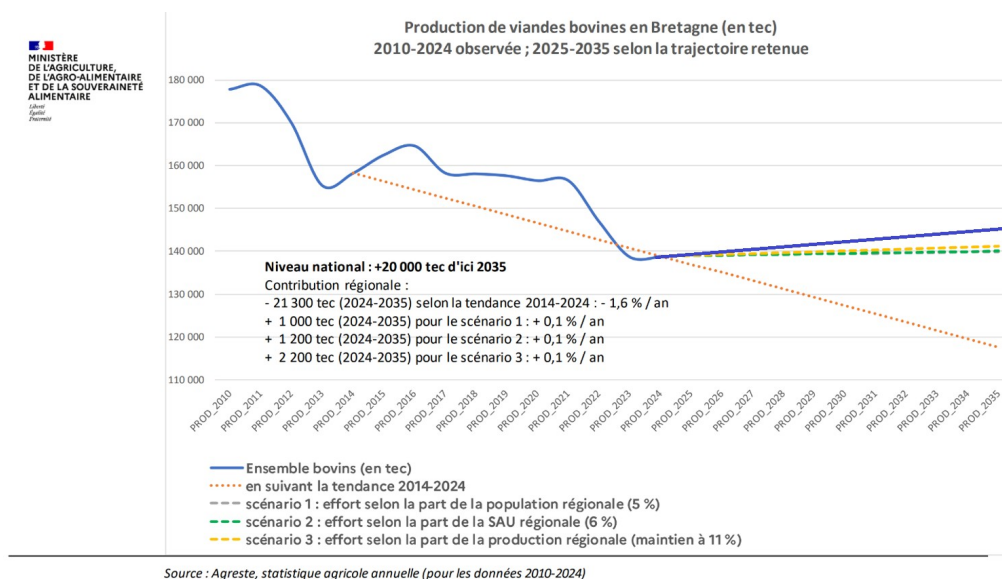
Au global pour la production régionale, cela reviendrait à retrouver un volume de production comparable à celui de 2022.

Catégorie	Tonnes 2025 (tec)	Projection 2035 (+5000 tec) Fort développement des animaux croisés
Vaches laitières (réforme)	57 500	53 414
Vaches allaitantes	11 700	12 480
Génisses laitières	790	790
Génisses allaitantes et croisées	13 500	16 220
Mâles (total)	34 800	39 620
Veaux de boucherie	22 380	22 380
Total	140 670	144 904

OPTION : Hypothèse Interbev

Dans un objectif de valoriser au maximum le gisement de veaux laitiers et croisés qui partent à l'export aujourd'hui, Interbev ambitionne dans les 10 ans à venir un développement de la filière d'engraissement de la majeure partie des veaux en bœufs et génisses : sur les 45 000 à 50 000 têtes/an qui partent actuellement à l'export, la filière bretonne en engraisserait 35 000. Pour ce faire, cela suppose la création d'ateliers de sevrage (30) et d'engraissement (125).

La filière développerait en outre 10 000 places de broutards à l'engraissement, liés à une augmentation de cheptel vaches allaitantes (pour atteindre 100 000 têtes de vaches allaitantes).



Contribution Interbio Bretagne : objectif d'avoir 10 % du cheptel bovin viande en bio

la souveraineté des filières ovines et caprines n'a pas été débattue lors des rencontres du groupe ruminants. Après consultations via les conseillers Chambre d'Agriculture de Bretagne, il ressort que les éléments développés sur la souveraineté alimentaire au plan national sont adaptés aux ambitions bretonnes pour ces filières.

Lait de chèvre

- Assurer le renouvellement des générations pour pérenniser la filière laitière caprine
- Garantir un partage équitable de la valeur entre ses acteurs pour renforcer l'attractivité de la filière.
- Mettre en place des outils de financement adaptés pour les installations et modernisations des exploitations.
- Favoriser l'innovation et soutenir l'investissement des entreprises laitières.

Production Ovine :

Financement sur 5 ans d'un contrat de progrès ovin pour le financement de l'accompagnement technique et les investissements matériels ou génétiques, pour produire plus et mieux

- Revalorisation de l'aide PAC Ovine à la brebis, réintroduction des prêts publics bonifiés pour diminuer les coûts à l'installation, et soutien au compagnonnage • Simplification des contraintes
- Une véritable politique Sanitaire : anticipation, stratégie UE (pour protéger le cheptel et fluidifier les mouvements), créer les conditions favorables à la vaccination (levée des freins réglementaires).
- Une politique plus favorable à notre modèle herbager : concurrence équitable vis-à-vis des importations, affichage environnemental cohérent, rémunération des biens publics fournis par l'élevage ovin,

- **chiffage des émissions de gaz à effet de serre assorties aux ambitions de production (en intégrant des efforts pour réduire les émissions par unité produite).**

Globalement, le groupe ruminant a estimé que l'impact par unité de production restera limité du fait d'une augmentation de la productivité par vache.

Estimation de la part de co secrétaires

En augmentant la productivité par vache, l'impact de la part des fermentations entériques dans les émissions de GES diminue. Néanmoins cet accroissement de la productivité se fait par un recours plus important aux concentrés. Au final l'empreinte carbone par litre de lait reste équivalente.

On observe les mêmes conclusions en élevages robotisés (voir tableau ci-après).

La productivité des élevages robotisés réduit l'écart au litre de lait à + 6%
 Le tableau ci contre présente les résultats de l'empreinte carbone et la part de chaque poste.
 Ramenés au litre de lait, (uniquement les uniquement les VL, ramené au lait corrigé à 40-33) l'écart entre les systèmes de traite est réduit.
 Par leur productivité à l'hectare et à la vache, les élevages robotisés ont des émissions de GES proches de ceux en salle de traite. Le stockage carbone est nettement inférieur (-33%) du fait de systèmes avec moins de prairies permanentes.
 Les écarts par postes sont minimes, globalement les robots sont égaux ou très légèrement inférieurs au fait de la productivité plus forte.
 On observe deux postes supérieurs :
 - La gestion des effluents, lié à des systèmes plus orientés lisier
 - Les achats d'aliments qui traduit une plus forte utilisation des concentrés

En kg éq Co2 / l de lait corrigé	Robot	Salle de traite
Fermentation entérique	0,52	0,54
Gestion des effluents	0,13	0,12
Fertilisation azotée	0,07	0,08
Carburant électricité	0,06	0,06
Achats aliments	0,17	0,13
Achats d'engrais	0,02	0,02
Achats animaux	0,01	0,01
Emissions GES	0,98	0,96
Stockage carbone	-0,06	-0,09
Empreinte carbone	0,92	0,87

Dans le cadre du projet **RoboTRAE**
 - mars 2026

En partant sur cette hypothèse, l'accroissement des volumes imaginés dans le cadre de la souveraineté alimentaire aboutiraient à un léger accroissement des GES émis par le secteur laitier : +4 % des 5 à 5,5 Mt de CO2. En activant les leviers volume par animal, la génétique et l'alimentation sans soja, la gestion des effluents il serait possible de limiter l'impact sur les émissions de GES. Les résultats sur la station expérimentale de Trévarez montrent qu'il est possible de baisser l'empreinte carbone de 0,92 kg CO2 par litre de lait à 0,7 kg CO2, soit un recul de 20-25 %

Exemples:

- produire avec du colza Fr tracé bas carbone.
- inhibiteurs de méthane
- couverture des fosses de stockage d'effluents

A ce stade, il n'est pas possible d'effectuer un chiffrage précis, mais les leviers activables cités ci-dessus peuvent compenser la hausse des émissions de GES liée à une hausse de la production laitière.

En viande bovine, dans l'hypothèse d'un accroissement des volumes de têtes d'origine laitière engraisés (+16000), et de la production de 5000 jeunes bovins supplémentaire, la production de GES pourrait augmenter de 73 500 t soit l'équivalent de 4 %.

Comparatif carbone par type d'animaux

Type d'animaux	Emissions brutes (kg eCO ₂ /kgvv)	Emissions nettes (kg eCO ₂ /kgvv)	Autres indicateurs environnementaux : biodiversité, qualité de l'eau
Vache allaitante de réforme	17,29	11,3	+++
Taurillon allaitant	14,46	9,39	++ Inclus la phase de naissage
Vache laitière de réforme	10,40	9,1	+
Veau de boucherie (type laitier)	9,95	9,95	
Taurillon laitier	7,6	7,6	+

Source : AgriBalyse

Conduites Valoveau / CIRBEEF	6,6	6,0	+ / ++ suivant les conduites
------------------------------	-----	-----	---------------------------------

Source : calculs CAP'2ER® sur les conduites optimisées



1. Assurer la viabilité économique

- Avoir des images plus fidèles de la répartition des marges au sein de la filière (production, transformation, distribution): Améliorer l'observatoire des marges et des prix.
- Renforcement Egalim, en particulier sur le volet répartition de la valeur
- Soutenir l'export comme levier de souveraineté pour la filière laitière

2. Satisfaire les besoins sous-jacents aux ambitions de production

2.1 Principales dépendances économiques externes des filières

- o Développer une filière colza français tracé bas carbone
- o Conserver la complémentarité polyculture-élevage à l'échelle territoriale
- o Optimiser le recours à des fourrages et des protéines locales pour limiter l'utilisation de tourteau de soja.
- o Résorber le déficit de MG et réduire notre dépendance au beurre

2.2. Moyens humains (quantité et formation)

Les besoins en main d'œuvre resteront importants malgré la robotisation dans les élevages, notamment parce qu'une des conditions de l'attractivité des élevages est d'avoir un rythme de travail moins soutenu (plus de temps de repos et de vacances, et moins d'astreintes). En quantité, il est donc nécessaire d'enrayer la baisse du nombre de chefs d'exploitation, et de poursuivre la hausse du nombre de salariés.

Dans les IAA, les besoins seront aussi toujours présents mais il n'y a pas d'enjeu majeur sur la marque employeur et l'attractivité des IAA auprès des salariés. Le principal enjeu réside dans le besoin de compétitivité des IAA, et donc par le coût des charges salariales. Cet enjeu est partagé aussi par les chefs d'exploitation.

- o Améliorer les conditions de travail, l'équilibre privé/pro, améliorer l'image du métier
- o Faciliter le développement des nouvelles technologies (IA, OAD, etc) au sein des exploitations afin d'améliorer les conditions de travail et gagner en efficacité
- o Favoriser les structures de remplacement
- o Faciliter l'installation hors cadre familial
- o Développer la transmission progressive
- o Simplification administrative qui permettra aux éleveurs de consacrer plus de temps sur l'élevage et dans les cultures
- o Développer l'accès aux logements pour les salariés

- o Pour l'installation en naisseurs-engraisseurs : mise en place de dispositifs tels que des cautions/garanties de l'Etat, des taux préférentiels pour les éleveurs sous condition de contrat, des mesures fiscales incitatives.
- o Sécuriser et renforcer les formations et communiquer sur les métiers en tension (ex : mécanicien agricole)
- o Améliorer l'accès aux capitaux pour les femmes et réduire certains préjugés
- o Encourager la mutualisation des matériels dès l'installation pour réduire les charges, et l'animation territoriale pour rompre l'isolement et diffuser les bonnes pratiques
- o Encourager la délégation des travaux agricoles vers les entreprises de travaux agricoles ou CUMA ,
- o Davantage de présence des compétences nécessaire dans la conduite de systèmes bio et pâturants dans les formations (autonomie alimentaire, gestion des prairies, pâturages,...)

2.3. Investissements

Pour développer la production de veaux laitiers en Bretagne, les besoins en bâtiments seraient les suivants (source interbev) :

- 30 sevreurs à 3 lots/an, 400 places chacun, coût d'investissement de 2 200 € par place,
- 125 bâtiments de 350 places chacun avec rotation de 15 mois. Le besoin d'investissement est estimé à 43,75 M€ dans le cas de la réhabilitation de bâtiments existants (1 000 € par place) et à 109,4 M€ dans le cas de constructions neuves (2 500 € par place).

Par ailleurs, il faudrait :

- o Soutenir les investissements dans les outils industriels
- o Soutenir les investissements dans l'amont et l'aval de la filière
- o Accompagner la modernisation des élevages
- o Aider au financement des bâtiments

Contribution de Gab-Frab : les filières viandes biologiques nécessitent des outils d'abattage et de découpe adaptés à la diversité des systèmes et des espèces. Elles ont aussi besoin d'une sécurisation économique reposant sur une visibilité de long terme et sur des prix cohérents avec les coûts de production et les exigences propres à ces élevages.

Contribution de Entrepreneurs des Territoires : créer un Observatoire du machinisme agricole afin d'avoir un état des lieux du parc de matériels agricoles sur l'ensemble du territoire, leur utilisation, leur vétusté et les besoins en renouvellement des équipements agricoles. L'Observatoire permettra aussi de formuler des recommandations pour rationaliser les aides publiques et les politiques d'équipement.

2.4. Accès aux ressources (eau, foncier, énergie notamment)

Foncier

Les surfaces agricoles devront augmenter en lien avec la croissance de la production de viande bovine. En première estimation, les besoins en surface supplémentaire pour engraisser 16000 veaux et 5000 broutards seraient de l'ordre de 2500 ha de prairies et 2500 ha de maïs ensilage. En revanche, pas de surface agricole supplémentaire ne sera nécessaire en lait. La SAU en maïs devrait rester stable ; la productivité en système robotisé est en grande partie liée à un recours plus élevé en concentrés. La robotisation entraînera une hausse de la part d'herbe récoltée. En revanche, plus de surfaces devront être allouées à la production de protéines végétales, dans la continuité du Plan protéines végétales.

- Développer les initiatives d'assolement partagé
- Soutenir les démarches d'autonomie fourragère et d'autonomie protéique.
- Faciliter les démarches d'échanges parcellaires
- Vigilance sur l'adoption du robot de traite : fragilisation du pâturage si le parcellaire est éclaté/éloigné, à laquelle s'ajoute une vulnérabilité accrue face aux aléas du fait du coût d'investissement

○ *Contribution de Confédération Paysanne : Envisager la possibilité d'un nouveau remembrement*

Eau

Les besoins en eau pour satisfaire les volumes de production seraient relativement limités (sur la base des besoins 6 à 10 l d'eau par litre de lait, et 32 à 102 kg par kilo de viande, source CNE). Cela correspondrait à une hausse de 3 % des prélèvements pour le secteur agricole (+2 M m³). Le développement de solutions de stockage de l'eau (bassines) est nécessaire, car en Bretagne, avec le réchauffement climatique, la pluviométrie augmente en hiver mais diminue en été entraînant une concurrence accrue des besoins en eau à cette période. En zones séchantes, le recours à l'irrigation pourrait aussi être nécessaire pour sécuriser la production fourragère. Cependant, ce recours restera marginal (moins de 0,5 % des surfaces fourragères sont irrigués en Bretagne, source Recensement agricole 2020). Globalement, les besoins en eau augmenteront peu, mais il sera nécessaire de mieux optimiser son utilisation. De même pour les IAA, qui ont besoin d'une simplification administrative sur le recyclage de la ressource en eau. Les laiteries sont potentiellement excédentaires en eau avec la réutilisation de l'eau de vache.

- Assurer l'accès de la ressource en eau pour les élevages.
- Simplification administrative du recyclage de la ressource en eau

2.5. Logistique

- Maintenir l'écosystème amont (conseil/vétérinaires).
- Conserver au moins un abattoir multi-espèce par département
- Anticiper le risque de restructuration industrielle et accompagner les éventuelles restructurations nécessaires

2.6 Autres

- Marchés : éviter la sur-segmentation. La mise en place de nouvelles filières sur des modes de production et/ou sur d'autres allégations génère des coûts supplémentaires surtout dans le cadre d'un marché mature, où les possibilités de l'accroissement de la demande par les consommateurs sont limitées.

3. Limiter certaines vulnérabilités

- Améliorer la biosécurité dans les élevages.
- Être dans l'anticipation et mettre en œuvre une politique sanitaire cohérente, notamment en matière de prévention des maladies
- Un véritable plan d'accompagnement au changement climatique est indispensable : pour l'adaptation des bâtiments et le stockage des fourrages, pour continuer à soutenir les démarches d'autonomie fourragère et protéique des exploitations, pour encourager la constitution de stocks et faire évoluer les outils fiscaux et assurantiels en conséquence
- Adapter les bâtiments d'élevage pour préserver les animaux
- Faire évoluer la fiscalité et les outils assurantiels pour se prémunir des conséquences des risques sanitaires et climatiques

D'autres éléments sont détaillés dans la partie III.

4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

4.1 Enjeux environnementaux et enjeux du partage des ressources

Sur la question des nitrates :

Poursuite des actions définies par le Programme d'Actions Régional Directive Nitrates.

Sur la question du bien-être animal

Il faudra continuer de mettre les moyens pour que les animaux soient élevés dans de meilleures conditions et les entreprises de l'aval s'engagent à ce que des critères en matière de bien-être animal soient respectés pour pouvoir contractualiser. C'est déjà le cas en lait avec la charte Boviwell. Il faut aussi sensibiliser les citoyens sur la réalité de l'élevage pour éviter les sur-réactions.

Sur les GES :

Voir partie I. 2.2. sur les actions pouvant être mises en place pour réduire les émissions de GES pour les élevages ruminants. La part de la transformation (IAA) est de 14 % par litre de lait transformé (source CNIEL). Des démarches sont en cours au sein des IAA pour limiter l'empreinte carbone mais l'axe autour de la réduction de l'empreinte carbone dans les élevages est prépondérant.

4.2 Enjeux de santé publique : Leviers d'adaptation à l'évolution de la pression sanitaire ou phytosanitaire

Avec le développement de l'IA et des outils de précision, il sera possible d'accroître l'efficacité des produits phytosanitaires et donc d'en réduire la quantité utilisée. Par ailleurs, les équipements pour des pratiques alternatives, du type désherbage mécanique, sont aujourd'hui sous-utilisés, alors que de nombreuses CUMA ont investi dans ces outils. Il faudra donc continuer de former et d'encourager les agriculteurs à utiliser ces outils.

4.3 Contributions à l'économie rurale, enjeux tourisme, paysage, aménagement du territoire

4.4 Besoin de travaux futurs pour préciser l'analyse

III. Leviers d'actions identifiés

- **Adapter la réglementation environnementale aux réalités de l'élevage**
 - Réduire les délais d'instruction des dossiers
 - Simplifier les procédures qui freinent l'activité en amont et à l'aval de la filière
- **Améliorer l'étiquetage d'origine des produits et le généraliser à l'ensemble des circuits de commercialisation**
- **Créer des fonds pour soutenir les investissements agricoles et agroalimentaires** qui correspondent à une demande du marché. Ces investissements doivent soutenir des outils industriels (agroalimentaire et de la nutrition animale) dont le niveau de rentabilité est trop faible pour investir.
- **Politiques publiques en faveur du maintien de l'élevage (maintien de la production)**
 - Soutien via la fiscalité adaptée
 - Trouver des solutions pour reprendre le capital de plus en plus élevé des exploitations
 - Mettre en place des solutions financières pour financer le besoin en fonds de roulement en viande bovine pour relancer l'engraissement en région
 - Mettre en place un avantage fiscal pour les éleveurs qui gardent l'activité lait lors de la transmission de leur exploitation
 - Mise en place d'aides adaptées aux systèmes bio pâturants
 - Maintenir les bovins en dehors du champ d'application de la directive IED

Contribution de Gab-Frab : mieux orienter les politiques d'installation et d'accès au foncier en faveur des projets biologiques

Contribution de la Confédération Paysanne :

- remettre en place une prime à l'herbe pour valoriser l'ensemble des externalités positives et services écosystémiques fournis par les prairies

- étudier la piste d'un prix du lait garanti pour un certain volume par unité de production, et dégressif au-delà, afin de faciliter la mise en place de petits ateliers laitier au sein des fermes céréalières

- taxer les intrants importés ainsi que les produits industriels ultra-transformés afin de pouvoir financer le soutien nécessaire à l'élevage

- **La génétique** est un levier important pour l'adaptation au changement climatique. La souveraineté dans ce domaine est capital. Un raisonnement à l'échelle nationale semble peu pertinente. Des alliances européennes en sélection laitière existent déjà et il faudrait favoriser la concertation

européenne, pour avoir une génétique européenne et pour faire face à celle provenant des Etats Unis et/ou du Canada

- **Harmoniser les règles européennes actuelles**
- **Renforcer la défense commerciale** en exigeant le même niveau sanitaire et de conditions de production et de transformation par l’instauration de mesures miroirs dans le cadre de nos accords de libre-échange
- Accélérer la **dématérialisation des passeports bovins** et la mise en place des boucles électroniques
- **Afficher l’origine France dans le sourcing des IAA de la 2e transformation pour inciter à augmenter la production de matière grasse laitière (paiement à la matière utile)**
- **Rationaliser le parc des abattoirs** : garder un tissu d’abattage, éviter d’avoir des animaux transportés sur de longues distances. Point de vigilance sur la rentabilité des outils d’abattage
- **Réduire le coût de travail en exploitation et dans les IAA**
- **Redorer l’image du monde agricole** en parlant de tous les systèmes de production. Éduquer les enfants dès le plus jeune âge au monde agricole et à l’art culinaire
- Réaffirmer le **rôle nutritionnel des produits laitiers et la viande bovine.**
- Intégrer à la fois la recherche académique et la recherche appliquée dans les politiques publiques de soutien à la recherche

IV. Identification de projets d'avenir agricole et actions à mener

Annexes

Annexe 1 : Liste des expressions des participants

Groupe 1 :

Viande

- Faire en sorte que les animaux issus des troupeaux laitiers Bretons restent en Bretagne. Réaliser l'engraissement des herbivores en Bretagne.
- Mettre en place des solutions financières pour financer le besoin en fonds de roulement en viande bovine (financements banque + aval de la filière)
- Soutien financier : 80 à 100 €/bovin engraisé en Bretagne
- Remettre en place une prime à l'herbe.
- Développer la contractualisation
- Soutenir la consommation pour que les consommateurs s'orientent vers une consommation française.
- Conserver au minimum un abattoir multi-espèces par département.

Lait/Viande

- Poursuivre la transition agroécologique de la production.
- Soutenir la production avant de soutenir la décarbonation.
- Assurer le revenu de l'éleveur : prix garantis ?
- Assurer une rentabilité pour tous les maillons de la filière
- Renforcer la simplification pour construire des bâtiments/agrandir. Arrêter la surenchère administrative et environnementale. Lever les contraintes pour investir et entreprendre. Favoriser les investissements amont et aval.
- Il faut plus d'installations sur tout le territoire breton ☞ favoriser l'attractivité du métier = améliorer les conditions de travail, l'équilibre privé/pro, améliorer l'image du métier. Communiquer sur les métiers de l'élevage dès le plus jeune âge. Développer les stages en exploitation, mais donc aussi permettre aux éleveurs de pouvoir prendre en charge ces stagiaires.
- Pour les deux points précédents ☞ améliorer l'acceptabilité de l'élevage auprès du grand public
- Conserver la complémentarité polyculture-élevage à l'échelle territoriale : restructurer le parcellaire ; développer les initiatives d'assolement partagé ; soutenir les démarches d'autonomie fourragère et d'autonomie protéique.
- Maintenir l'écosystème amont (conseil/vétérinaires).
- Améliorer la biosécurité dans les élevages.

- Assurer l'accès de la ressource en eau pour les élevages. Développer les solutions de stockage de l'eau.
- Transmission : il faut inciter les éleveurs à réfléchir sur la transmission de leur exploitation 10 ans avant leur retraite. Par ailleurs, mettre en place un avantage fiscal pour les éleveurs qui gardent l'activité lait lors de la transmission de leur exploitation.
- Enjeu de traçabilité de la viande Fr et des produits laitiers Fr pour les consommateurs, en particulier pour le secteur de la RHD.

Lait

- Reconquérir les segments d'entrée-cœur de gamme et fromages ingrédients et donc créer des unités de transformation en Bretagne. En particulier, il faut installer un outil de transformation de fromages ingrédients de taille suffisante pour être compétitif à l'échelle européenne.

Groupe 2

Viande

- investissement dans le cheptel allaitant
- manque de d'attractivité métier
- Maintien des prairies compétences agronomiques

Lait

- Robotisation
- génétique pour accroître les volumes
- dépendance au soja
- pas d'autosuffisance protéique en moins moins
- autonomie par rapport aux intrants aliments phyto engrais
- accompagner l'investissement industriel sur les marchés émergents fromages ingrédients

Lait/Viande

- Foncier
- renouvellement génération et transmission
- robustesse du système favorisez et acceptez la diversité des systèmes de production
- utilisation d'outils digitaux innovation
- travaillez sur toutes les innovations technologiques pour réduire les émissions ges par tonne produite
- environnement propice à la production d'élevage
- agir d'abord au niveau France avant de porter les critiques au niveau européen
- ouvrir les portes des élevages aux élèves collégiens lycées pour démystifier l'élevage

- longévité troupeaux santé animale
- alimentation des animaux
- Génétique
- simplifier l'administratif
- faciliter les agrandissements d'exploitation laitière
- coût du travail qui diminue la compétitivité
- communiquer vers le grand public sur les contributions positives des ruminants du lait de la viande
- optimiser nos potentiels fourrages et matières protéiques
- meilleure localisation prairie sur des enjeux environnementaux
- réduire les importations d'intrants
- autonomie alimentaire vis-à-vis des intrants
- atout viande et lait capacité d'optimiser pour faire baisser les ges par tonne grâce au volume
- permettre le développement de tissus autour de l'élevage abattoir conseils formation remplacement
- freins sur la main-d'œuvre et renouvellement des générations
- Aider à l'installation des jeunes y compris hors cadre familial
- faciliter les transmissions pour les cédants en douceur dans le temps
- Faciliter le renouvellement des générations
- développer des structures pour main-d'œuvre temporaire
- assouplir la réglementation
- accompagner la modernisation des outils sur les exploitations
- attractivité du métier à l'installation
- accompagner la modernisation des élevages
- adapter nos productions et transformation à la demande du consommateur
- Assouplir la réglementation ICPE
- Adaptation des capacités de production en fonction du territoire
- Maillage fort entre agriculteurs et outils de transformation
- en toute saison manger Breton
- savoir-faire et outils déjà en place en Bretagne
- développer des systèmes d'élevage en cohérence avec les cultures pour limiter les excès NP sur le territoire et limiter le mouvement des camions
- Favoriser et accepter la diversité des systèmes de production

Annexe 2 : Synthèse des travaux de groupe : Définir les leviers d'actions prioritaires et concrets, à partir des thématiques remontées au niveau nationales

(en vert leviers nationaux suivis en noir de la réflexion du groupe ; en orange les nouveaux items souhaités par le groupe comme leviers)

- Adapter la réglementation environnementale aux réalités de l'élevage (Eviter la concurrence entre autres pays européens, S'assurer du respect identique des règles au niveau européen, réduire les délais d'instruction,)
 - Néanmoins, Est-ce qu'on peut avoir un rôle de précurseurs sur la réglementation en France en lien avec les attentes sociétales et/ou environnementales
- Simplifier les procédures qui freinent l'activité en amont et à l'aval de la filière (délais d'instruction, harmonisation sur le plan européen , éviter la sur-transposer des règles)
-
- Améliorer l'étiquetage d'origine des produits : donner le choix au consommateur, donner la possibilité au consommateur d'être en accord avec ses valeurs (information utile et vérifiée) , Traçabilité sur l'origine) ,Traçabilité quel que soit les circuits de distribution
 - Attention à l'image véhiculée par des photos, des allégations erronées
 - Produit en France, un axe majeur à développer y compris sur les filières RHD et la filière transformation
 - « Etiquetage cela fait des années qu'on en parle »
 - Avec la limite de la segmentation qui a un cout pour la filière, les industriels , sans être source de rémunération supérieure pour les éleveurs.
- Créer des fonds pour soutenir les investissements agricoles et agroalimentaires qui correspondent à une demande du marché,

A condition d'avoir des fonds bien orientés, pour adapter notre industrie en fonction du marché.

- Soutenir les investissements dans les outils industriels (difficulté à investir vu la faible compétitivité, accompagner les transition écologiques) :
- Ne doit pas masquer le manque de rentabilité (le premier levier est de redonner de la compétitivité)
- Vétusté des équipements dans le secteur de la nutrition animale dans un contexte de baisse des volumes, de forte diminution de la rentabilité => dispositif d'aides à l'investissement
- Politiques publiques en faveur du maintien de l'élevage (maintien de la production) :
 - Rque (90% des aides actuelles sur les productions animales en Bretagne dossier agri invest)
 - Soutien via la fiscalité adaptée,
 - Inquiétude sur le devenir des aides pac (La Bretagne n'a pas accès à l'ICHN)

- Comment concilier cette volonté avec les objectifs Straddet et de la SNBC3 (stratégie nationale bas carbone, Traduction pour le GES avec la volonté de diminuer le cheptel breton)
- Accélérer les investissements publics en faveur d'une recherche génétique plus performante
 - Est-ce utile, ne faut-il pas laisser les investisseurs privés
 - favoriser la concertation européenne, pour avoir une génétique européenne

Sourcing des IAA de la 2^e transformation pour inciter à augmenter la production de matière grasse laitière (l'important d'avoir un raisonnement à la matière utile y compris dans la formation du prix)

Faciliter le financement pour les reprises d'élevage et favoriser la relance de l'engraissement (Favoriser l'installation , trouver des solutions pour reprendre le capital de plus en plus élevé, avoir des solutions de transmission agricoles)

Rationaliser le parc des abattoirs

Garder un tissu d'abattage, éviter d'avoir des animaux transportés sur de longues distances

Vigilance sur les équilibres économiques des outils d'abattage

Avoir du revenu et de la rentabilité, par le prix,

- On a habitude la société à avoir une nourriture pas chère, Comment changer de paradigme, comment expliquer aux acheteurs et aux consommateurs l'importance pour les filières d'avoir un prix rémunérateur ?
 - Avoir des images plus fidèles de la répartition des marges au sein de la filières (production, transformation, distribution) : Améliorer l'observatoire des marges et des prix.
 - renforcer Egalim, en lien au le poids de la distribution en France qui est très concentré, quel enjeu politique ?
- Les équipements (tracteurs, matériels agricoles sont-ils adaptés au modele francais ?
- Action en faveur de l' attractivité des métiers pour assurer le renouvellement des générations:
 - Travailler sur le cout de travail en exploitation et dans les IAA
 - Redorer l'image du monde agricole en parlant de tous les systèmes de production, art culinaire, Apprendre les modes de productions à l'école ouverture d'esprit des collèges, éducation des scolaires)